

République
Française

EXTRAIT DU REGISTRE

Département de Seine
et Marne

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de FAREMOUTIERS

Nombre de membres

Séance du 20 mars 2026

Afférents au Conseil
Municipal : 23

En exercice : 23

Qui ont pris part à la
délibération : 23

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de *Monsieur CAUX Nicolas, Maire.*

Date de la
convocation :
16/03/2026

Présents : Nicolas CAUX, Marie-Claude POVIE, Didier COLIN, Nathalie DEPLANQUE, Alain BENOIST, Sonia HABAY, Maxime HAÏSSAT, Marion REY, Benjamin PARAVY, Isabelle TARQUIN, Bertrand CHIGOT, Isabelle AUBERTIN, Bruno DUMONT, Lysiane CAVIC, Frédéric BOUIGE, Donatienne PIPART, Aurélien PERRAULT, Marie-Thérèse LEMAY, Isabelle LOINTIER, Yann MABILAT, Carine VALENTE, Jacques JOMIE

Pouvoirs : Jean-Pierre MIHALJEVIC a donné pouvoir à Nicolas CAUX

Secrétaire de séance : Aurélien PERRAULT

Délibération n°2026/047

Objet de la délibération : DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DES CHAMBRES DES METIERS, TRIBUNAL DE COMMERCE ET CHAMBRE D'AGRICULTURE (sous réserve de l'avis de Monsieur le Préfet de Seine et Marne)

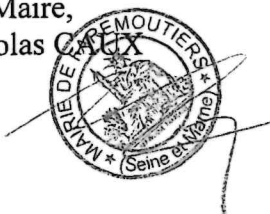
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner des nouveaux délégués pour siéger au sein des différentes commissions et organismes extérieurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité comme délégués :

- Délégué chambre des métiers : Didier COLIN
- Déléguée Tribunal de Commerce : Nathalie DEPLANQUE
- Déléguée chambre d'agriculture : Marion REY

Le Maire,
Nicolas CAUX



Le secrétaire de séance
Aurélien PERRAULT